

L'insertion des lycéens dans la vie active

Enquête au 1^{er} février 2015

Synthèse des résultats de l'enquête d'insertion des lycéens d'Ile de France

Au 1^{er} février 2015, le taux d'emploi des lycéens franciliens sept mois après leur sortie de lycée s'élève à 42%. L'obtention du diplôme et un niveau de formation élevé constituent toujours une protection contre les difficultés d'accès à l'emploi. Les conditions d'insertion sont plus favorables à l'issue des formations du domaine des services mais elles restent contrastées d'une spécialité à l'autre.

Parmi les 34 900 lycéens sortants en cours ou en fin d'une formation professionnelle de lycées ⁽¹⁾, 42% ont un emploi sept mois après la fin de leurs études, 41 % sont au chômage, 5% sont en stage et 12% se déclarent inactifs.

Un niveau de formation élevé favorise notablement l'insertion professionnelle

A l'issue des années terminales de formation, plus de six jeunes sur dix sont en emploi après un BTS, moins de

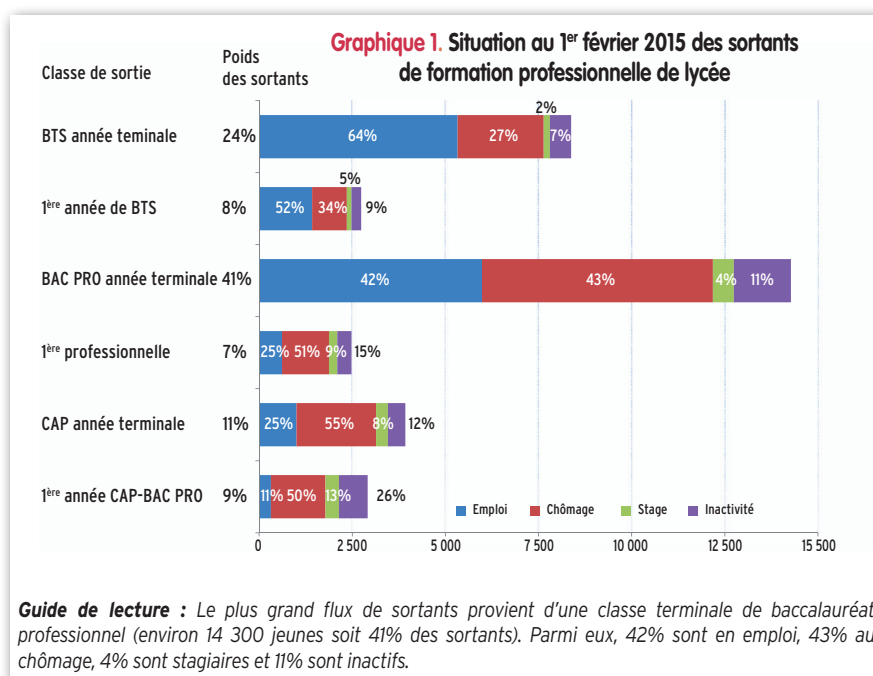
trois le sont après un CAP. Ainsi, le taux d'emploi s'établit à 25% pour les CAP II s'élève à 42% pour les baccalauréats professionnels et à 64% pour les BTS (cf. graphique 1). Interrompre sa formation influe négativement sur le taux d'emploi, particulièrement dans la 1^{ère} année de la voie professionnelle : seulement 11% des sortants de 1^{ère} année de CAP – Bac PRO sont en emploi. Ces derniers se caractérisent par une propension beaucoup plus importante qu'en

moyenne à suivre un stage de formation (13%) ou à se déclarer inactifs (26%). Le cas de l'inactivité recouvre alors, dans trois quarts des cas, l'attente d'une formation.

Obtenir son diplôme accroît les chances d'accéder à l'emploi

A l'issue d'une classe terminale, ce sont trois quarts des sortants de lycées qui réussissent l'examen présenté cette année-là. Les autres ont échoué à l'examen ou ont quitté leur formation avant de le présenter. Quel que soit le niveau de formation, détenir le diplôme favorise l'insertion professionnelle : l'écart en faveur des diplômés s'élève à 12 points au niveau CAP (29% contre 17%), à 11 points au niveau baccalauréat professionnel (45% contre 34%). L'écart est moindre au niveau BTS pour s'établir à 7 points : 65% des diplômés sont en emploi contre 57% des non diplômés (cf. graphique 2).

Même s'ils n'ont pas réussi l'examen préparé, les sortants peuvent détenir un autre diplôme, en général de niveau inférieur : parmi les sortants d'une année terminale de BTS ayant échoué à leur examen, plus de 90% sont titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat. A l'issue d'une terminale professionnelle, plus de la moitié de ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme ont un CAP ou un BEP. C'est le cas de 30% des lycéens issus d'une 1^{ère} professionnelle.

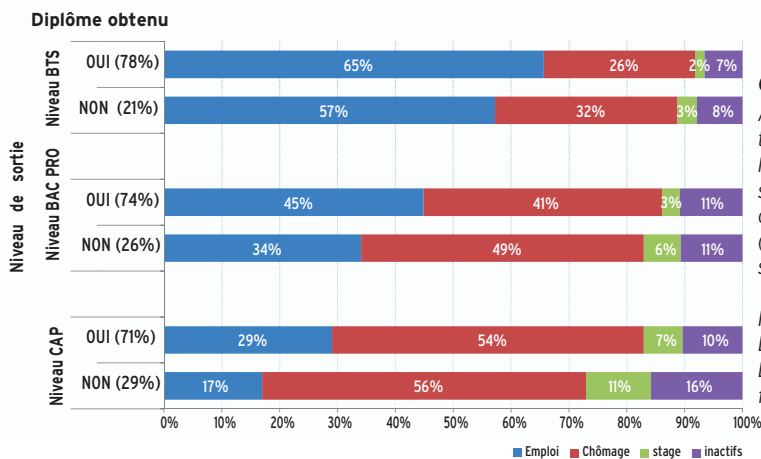


(1) En 2015, le champ de l'enquête IVA a été modifié (cf. note méthodologique). En conséquence, il n'est pas possible de comparer les résultats globaux de 2015 avec ceux des années précédentes.



En téléchargement sur : www.ac-paris.fr ; www.ac-creteil.fr ; www.ac-versailles.fr ; <http://lycees.iledefrance.fr> ; www.onisep.fr/ile-de-france ; www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole ; www.defi-metiers.fr

Graphique 2. Situation au 1^{er} février 2015 des sortants d'année terminale de lycée selon le niveau de sortie et l'obtention du diplôme



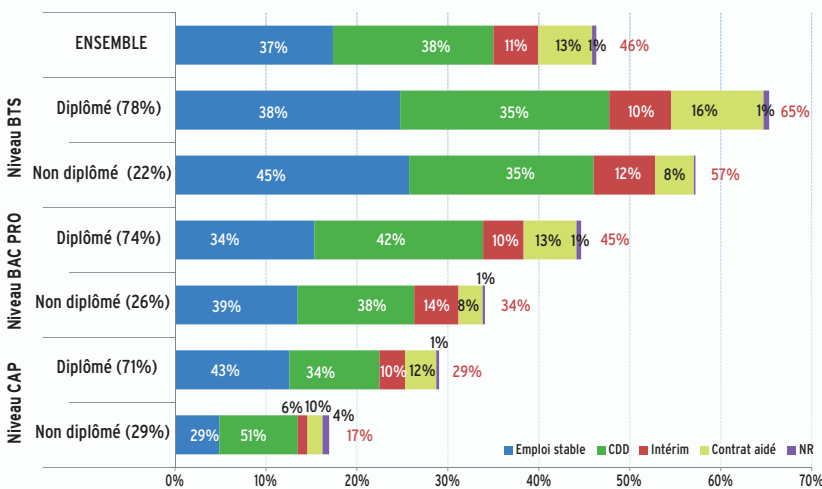
Guide de lecture :

Au 1^{er} février 2015, parmi les jeunes sortant d'une classe terminale de BTS, 78 % ont obtenu leur diplôme cette année-là. Parmi eux, 65% sont en emploi, 26% sont au chômage, 2% sont stagiaires et 7% sont inactifs. Parmi les sortants d'une classe terminale de BTS qui n'ont pas obtenu leur diplôme (22%), 57% sont en emploi, 32% sont au chômage, 3% sont stagiaires et 8% sont inactifs.

Remarque :

Les CAPA, Bac pro A et BTSA ont été assimilés aux CAP, Bac Pro et BTS. Pour plus d'éléments sur les niveaux de formation, se reporter à la note méthodologique.

Graphique 3. Taux d'emploi des sortants de lycée par niveau selon l'obtention du diplôme et répartition des emplois selon leur stabilité



Guide de lecture : 65% des sortants d'une année terminale de BTS et diplômés du BTS sont en emploi. Parmi eux, 38% sont en CDI, 35% en CDD, 10% ont signé un contrat d'intérim, 16% sont en contrat aidé et 1% n'ont pas renseigné la nature de leur contrat.

Sont considérés comme étant en emploi stable, les salariés ayant un CDI, fonctionnaires et agents de la fonction publique, les personnes travaillant à leur compte, les aides familiaux et les engagés militaires.

domaine des services où le taux d'emploi est plus élevé que dans celui de la production. De même, elles atteignent un peu plus souvent un niveau de formation supérieur : 34% sont issues d'une année terminale de BTS contre 30% des garçons. Enfin, à niveau de diplôme équivalent, elles sortent plus fréquemment en ayant réussi l'examen préparé : l'écart est de 6 points en faveur des filles au niveau BTS (82% d'entre elles sortent diplômées contre 76% des garçons), de 11 points au niveau baccalauréat (respectivement 80% et 69%) et de 13 points au niveau CAP (respectivement 79% et 65%). L'écart dans l'accès à l'emploi entre les garçons et les filles diminue lorsque l'on s'affranchit de cet « effet de structure ». Ainsi, à situation comparable - niveau de formation atteint, plus haut diplôme obtenu, groupe de la spécialité préparée, âge, détention du permis de conduire - l'écart s'établit à un peu moins de 4 points en faveur des filles.

Des conditions d'insertion contrastées selon la spécialité préparée

Parmi l'ensemble des sortants d'une année terminale de formation, 46% occupent un emploi. Le taux d'emploi est beaucoup plus favorable lorsque les jeunes sortent des formations des services que de celles de la production : respectivement 51% et 39%.

Les conditions d'insertion sont très différentes d'une spécialité à l'autre (cf. graphique 4 et tableau 1). Dans la production, les spécialités les plus porteuses d'emploi sont celles

Toutefois, parmi l'ensemble des jeunes sortis des formations professionnelles de lycées, 20% ont déclaré ne détenir aucun diplôme professionnel.

C'est l'emploi à durée déterminée qui constitue le type d'emploi le plus souvent occupé

Près de deux tiers des sortants d'année terminale en emploi occupent un emploi temporaire : 38% ont signé un contrat à durée déterminée, 11% un contrat d'intérim et 13% sont en emploi aidé (cf. graphique 3). Les emplois stables représentent donc moins de 40% des contrats signés et restent minoritaires quel que soit le niveau de diplôme.

Les emplois stables sont un peu plus fréquents chez les non diplômés de niveau BTS ou baccalauréat professionnel que chez les diplômés de même niveau. En revanche, les diplômés de ces niveaux signent davantage un contrat aidé, le plus souvent un contrat de professionnalisation, poursuivant ainsi une formation par alternance (2).

Une meilleure insertion des filles

Au 1^{er} février 2015, 51% des filles et 42% des garçons occupent un emploi à l'issue d'une année terminale de formation. Cet écart de 9 points s'explique en partie par la conjugaison de plusieurs facteurs : les filles se forment majoritairement dans le

(2) Le recours au contrat aidé est sensiblement plus fréquent chez les diplômés à l'issue de certaines spécialités. C'est le cas, au niveau BTS, des jeunes ayant obtenu leur diplôme après une formation en « comptabilité, gestion » (23% ont signé un contrat aidé) ou en « informatique, traitement de l'information » (48%). C'est également le cas des bacheliers professionnels formés en « comptabilité gestion » (26%) ou en « secrétariat, bureautique » (25%).

des « transformations chimiques et apparentées » (63%). A l'inverse, les « structures métalliques », le « travail du bois et de l'ameublement » et les spécialités du bâtiment - « finitions » et « construction et couverture » - présentent des taux d'emploi significativement bien en deçà de la moyenne : respectivement 25%, 30%, 32% et 33%.

Dans les services, les spécialités qui offrent les conditions d'insertion les plus favorables sont celles de la « santé » (76%), de l'« application des droits et statuts des personnes » (75%), des « finances, banque, assurances » (74%) ou des « spécialités plurivalentes de la communication » (70%).

A contrario, l'insertion professionnelle est la plus faible pour les « techniques d'imprimerie et d'édition » (37%).

Les taux d'emploi par spécialité présentent des disparités étroitement liées au niveau de diplôme des sortants. Ainsi, par exemple, les taux d'emploi élevés des

quatre spécialités des services citées ci-dessus s'expliquent parce qu'elles sont exclusivement composées de sortants de niveau BTS. Cependant, l'ensemble de ces spécialités rassemblent moins de 4% des sortants. A l'inverse, les faibles taux d'emploi des quatre spécialités de la production citées ci-dessus s'expliquent parce qu'elles ne forment quasiment pas au niveau BTS.

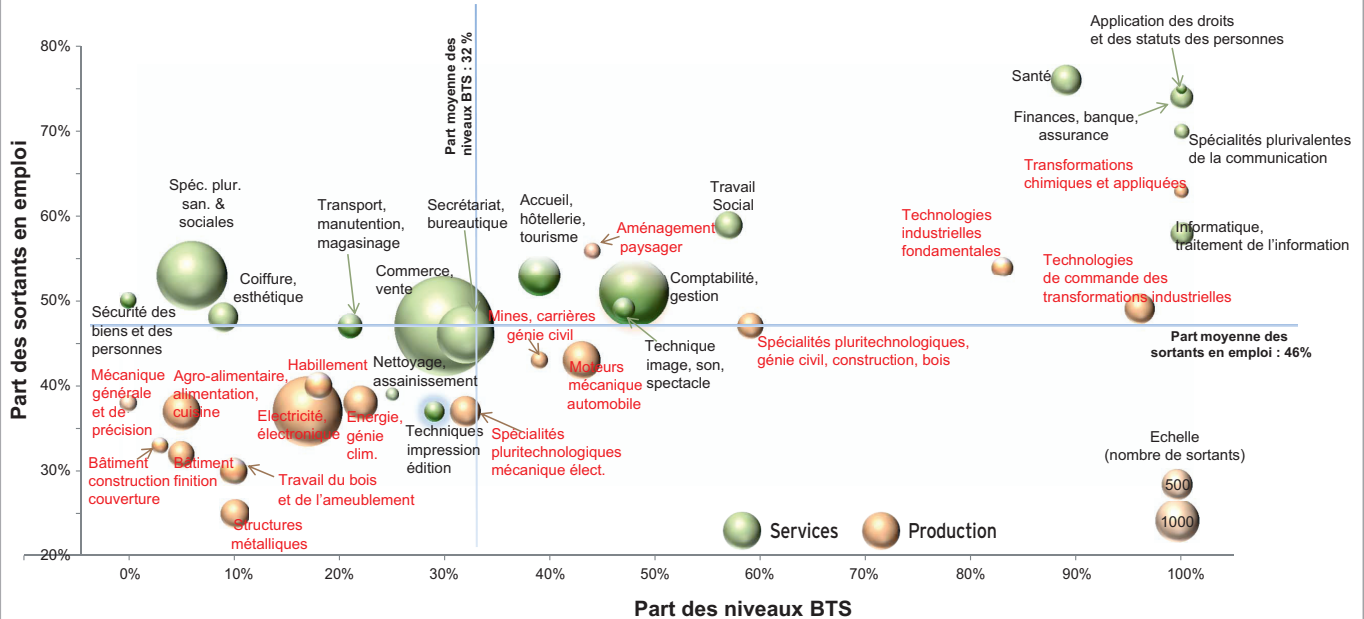
C'est à l'aune du niveau de formation qu'il convient d'étudier l'insertion. En effet, un taux d'emploi proche de la moyenne pour l'ensemble d'un groupe de spécialité peut s'avérer bien supérieur pour l'un ou plusieurs des niveaux qui le composent. Ainsi, le taux d'insertion d'ensemble de 53% de l'« accueil, hôtellerie, tourisme » masque le taux d'emploi des sortants de baccalauréat (63%), le plus élevé à ce niveau et proche de celui des sortants de BTS des services (67%). De même, les « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » dont le taux d'emploi s'élève

à 53%, affichent non seulement un taux d'insertion supérieur à l'ensemble des sortants quel que soit le niveau de sortie mais également celui le plus élevé au niveau CAP (55%).

A l'inverse, dans certaines spécialités, les taux d'insertion sont significativement en deçà de la moyenne quel que soit le niveau de sortie. C'est le cas de l'« électricité, électronique », qui rassemble de nombreux lycéens (10% des sortants), ou encore des « structures métalliques ».

Pour les services comme pour la production, l'insertion s'améliore avec le niveau de diplôme. Le gain obtenu par l'élévation du diplôme est particulièrement important pour les formations du « commerce vente » qui génèrent le plus de sortants (20% de l'ensemble). Cette spécialité affiche le taux d'emploi le plus faible des services au niveau CAP (17%). Au niveau BTS, ce taux est proche de la moyenne et s'élève à 67%.

Graphique 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau BTS selon le groupe de spécialités



Guide de lecture :

La figure 4 permet de mettre en rapport, le niveau de formation des sortants de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouve en emploi. La taille des sphères est proportionnelle aux effectifs de sortants pour chaque spécialité.

En horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveau BTS qui, en moyenne est de 33%.

L'axe vertical permet de représenter la part moyenne des jeunes en emploi pour chaque spécialité sortant d'une année terminale de formation. Toutes spécialités confondues, cette part moyenne est de 46%.

Ainsi, plus une spécialité se situe à droite, plus le niveau de formation des sortants est élevé, plus on se dirige vers le haut du schéma, plus le taux d'emploi est important.

Par exemple, en bas à gauche du graphique, parmi les 442 jeunes sortis en juin 2014 de la spécialité « Structures métalliques » (tous niveaux de formation confondus) :

- 25% sont en emploi
- 11% sont de niveau BTS.

En haut, à droite du graphique, les 290 sortants des « Finances, banques, assurances » possèdent tous un niveau de formation égal au BTS et les trois quarts sont en emploi.

Tableau 1 : proportion de jeunes sortants d'une année terminale en emploi

Formation		Part des jeunes en emploi (en %) ⁽¹⁾				Nombre de sortants
		Ensemble des années terminales ⁽²⁾	BTS année terminale ⁽³⁾	BAC année terminale ⁽⁴⁾	CAP année terminale ⁽⁵⁾	
ENSEMBLE ⁽²⁾		46%	64%	42%	26%	26 572
Ensemble Production ⁽²⁾		39%	55%	38%	21%	9 332
200	Technologies industrielles fondamentales	54%	56%	ns	-	264
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	49%	50%	ns	ns	512
214	Aménagement paysager	56%	68%	53%	ns	149
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	37%	ns	48%	30%	795
222	Transformations chimiques et apparentées	63%	63%	-	-	115
227	Energie, génie climatique	38%	52%	39%	18%	578
230	Spécialités pluri-technologiques, génie civil, construction, bois	47%	57%	41%	ns	378
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	43%	50%	38%	ns	166
232	Bâtiment : construction et couverture	33%	ns	39%	26%	152
233	Bâtiment : finitions	32%	ns	42%	22%	387
234	Travail du bois et de l'ameublement	30%	ns	37%	13%	422
242	Habillement (y compris mode, couture)	40%	72%	42%	18%	426
250	Spécialités pluri-technologiques mécanique-électricité	37%	53%	30%	-	532
251	Mécanique générale et de précision, usinage	38%	-	38%	ns	169
252	Moteurs et mécanique auto	36%	62%	39%	15%	659
254	Structures métalliques	25%	ns	34%	13%	442
255	Electricité, électronique	37%	55%	37%	15%	2 717
Ensemble services ⁽²⁾		51%	67%	44%	31%	17 240
311	Transport, manutention, magasinage	47%	62%	47%	ns	340
312	Commerce, vente	47%	67%	41%	17%	5 500
313	Finances, banque, assurances	74%	74%	-	-	290
314	Comptabilité, gestion	50%	62%	39%	-	2 702
320	Spécialité plurivalentes de la communication	70%	70%	-	-	128
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	37%	42%	39%	ns	230
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	49%	56%	41%	ns	282
324	Secrétariat, bureautique	46%	63%	37%	-	1 839
326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	58%	58%	-	-	301
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	53%	76%	51%	55%	2 803
331	Santé	76%	81%	ns	ns	527
332	Travail social	59%	73%	-	39%	435
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	53%	69%	63%	31%	991
336	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	48%	ns	56%	36%	497
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	39%	ns	30%	ns	100
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	50%	-	65%	36%	149
345	Application des droits et statuts des personnes	75%	75%	-	-	60

LÉGENDE

- : aucun effectif pour le niveau considéré

ns : donnée non significative

en rouge : taux d'emploi significativement moins élevé que le taux moyen au seuil de 10%

en bleu : taux d'emploi significativement plus élevé que le taux moyen au seuil de 10%

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialités pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 35 élèves)

(2) y compris les spécialités non présentes dans ce tableau en raison de résultats peu significatifs

(3) y compris les DMA, DNTS, DSAA, DCG et formations complémentaires post BTS

(4) y compris les MC4 et les BMA

(5) y compris les MC5

À chaque niveau de formation, les différentes spécialités offrent des possibilités d'insertion contrastées

- Au niveau CAP-BEP, le taux d'insertion de 55% des « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » contraste avec le taux de 13% après une spécialité en « structures métalliques » ou du « travail du bois et de l'ameublement »

- Au niveau baccalauréat, les écarts, un peu moins prononcés, sont néanmoins notables : ils varient de 30% après une spécialité « pluri-technologique, mécanique, électricité » à 63% après une formation en « accueil, hôtellerie, tourisme » ou 65% à l'issue de la « sécurité des biens ou des personnes ».

- Au niveau BTS, un écart non négligeable subsiste entre les taux d'insertion des formations « techniques de l'imprimerie et de l'édition » (42%) et celles de la santé (81%).

Tableau 2 : Formations les plus représentées par groupe de spécialités

Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié sont listés, dans ce tableau, les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants en 2015. Les pourcentages entre parenthèses indiquent la part des sortants de la formation dans l'ensemble de la spécialité (années terminales seulement). Par exemple, dans la spécialité 201, parmi les années terminales, 34% sont issus du BTS IRIS, 33% du BTS MI et 25% du BTS CRSA.

Groupe de spécialités		Libellé formations	Groupe de spécialités		Libellé formations
200	Technologies industrielles fondamentales	BTS Technico-commercial (53%)	311	Transport, manutention, magasinage	Bac pro Logistique (40%) Bac pro Conducteur transport routier marchandises (16%) BTS Transport et prestations logistiques (21%)
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques (34%) BTS Maintenance industrielle (33%) BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques (25%)	312	Commerce, vente	CAP Employé de commerce multi-spécialités (4%) CAP Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant (3%) Bac pro Commerce (33%) Bac pro Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) (14%) Bac pro Accueil - relation clients et usagers (14%) BTS Management des unités commerciales (15%) BTS Négociation et relation client (10%) BTS Commerce international (diplôme à référentiel commun européen) (5%)
214	Aménagement paysager	Bac pro Aménagements paysagers (41%) BTS Aménagements paysagers (44%)	313	Finances, banque, assurances	BTS Banque option marché des particuliers (42%) BTS Professions immobilières (47%)
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	CAP Agent polyvalent de restauration (25%) CAP Cuisine (14%) Bac pro Cuisine (26%)	314	Comptabilité, gestion	Bac pro comptabilité (52%) BTS Comptabilité et gestion des organisations (30%) BTS Assistant de gestion de PME PMI (diplôme à référentiel commun européen) (18%)
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS Chimiste (36%) BTS Bio-analyses et contrôle (BTS) (64%)	320	Spécialité plurivalentes de la communication	2BTS2 Communication (100%)
227	Energie, génie climatique	CAP Installateur thermique (15%) Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (29%) Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (21%) BTS Fluides, énergie, environnement option génie climatique (7%) BTS Fluides, énergie, environnement option génie frigorifique (7%)	322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	Bac pro Production imprimée (21%) Bac pro Production graphique (23%) BTS Communication et industries graphiques option A étude et réalisation de produits graphiques (10%) BTS Communication et industries graphiques option B étude et réalisation de produits imprimés (13%)
230	Spécialités pluri-technologiques, génie civil, construction, bois	Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie (15%) Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture (10%) BTS Etude et économie de la construction (13%) BTS Bâtiment (29%)	323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	Bac pro Photographie (15%) Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia (30%) BTS Photographie (9%) BTS Design graphique option communication et médias imprimés (10%) BTS Design graphique option communication et médias numériques (10%)
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières (17%) Bac pro Travaux publics (10%) Bac pro Technicien géomètre-topographe (30%) BTS Géomètre topographe (12%) BTS Travaux publics (28%)	324	Secrétariat, bureautique	Bac pro secrétariat (68%) BTS Assistant de manager (32%)
232	Bâtiment : construction et couverture	CAP Maçon (32%) Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (45%)	326	Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	BTS Services informatiques aux organisations (100%)
233	Bâtiment : finitions	CAP Installateur sanitaire (25%) CAP Peintre-applicateur de revêtements (18%) Bac pro Aménagement et finition du bâtiment (12%)	330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	Bac pro Services de proximité et vie locale (16%) Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure (66%) MC Aide à domicile (MC5) (5%) BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (6%)
234	Travail du bois et de l'ameublement	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (21%) Bac pro Technicien menuisier-agenceur (40%)	331	Santé	BTS Diététique (12%) BTS Opticien lunetier (17%) BTS Analyses de biologie médicale (27%)
242	Habillement (y compris mode, couture)	CAP Métiers de la mode - vêtement flou (14%) Bac pro Métiers de la mode - vêtements (45%) MC Essayage-retouche-vente (MC5) (12%) BTS Métiers de la mode - vêtements (13%)	332	Travail social	CAP Petite enfance (35%) BTS Economie sociale familiale (21%) Diplôme de conseiller en économie sociale familiale (DCESF) (26%)
250	Spécialités pluri-technologiques mécanique-électricité	Bac pro Maintenance des équipements industriels (46%) BTS Conception et industrialisation en microtechniques (12%) BTS industrialisation des produits mécaniques (13%)	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	CAP Restaurant (11%) CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (14%) Bac pro Commercialisation et services en restauration (19%) BTS Hôtellerie-restauration option B art culinaire, art de la table et du service (10%) BTS Tourisme (21%)
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Bac pro Technicien d'usinage (55%) MC Maquettes et prototypes (MC4) (10%) MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques (MC4) (14%)	336	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	CAP Coiffure (22%) CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (15%) Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie (36%)
252	Moteurs et mécanique auto	CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières (19%) Bac pro Maintenance des véhicules option A voitures particulières (36%) BTS Après-vente automobile option véhicules particuliers (11%)	343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	Bac pro Hygiène et environnement (57%)
254	Structures métalliques	CAP Serrurier métallier (15%) CAP Réparation des carrosseries (14%) Bac pro Réparation des carrosseries (15%) Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (18%)	344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	CAP Agent de sécurité (51%) Bac pro sécurité prévention (49%)
255	Electricité, électronique	CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (11%) Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants (49%) Bac pro Systèmes électroniques numériques (18%) BTS électronique (11%)	345	Application des droits et statuts des personnes	BTS Notariat (100%)

L'enseignement agricole : taux d'emploi à 53%

Chez les jeunes issus de l'enseignement agricole (soit 1,4% des sortants), le taux d'emploi à l'issue d'une classe terminale (54%) est significativement plus élevé que dans l'ensemble des sortants d'années terminales de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale (46%).

Au niveau BTS, les taux d'insertion sont proches et significativement peu différents entre les sortants d'années terminales de l'enseignement agricole (69%) et l'ensemble des sortants (64%). C'est également le cas au niveau CAP : respectivement 24% et 26%. C'est à l'issue d'une classe terminale de baccalauréat professionnel que le taux d'insertion est significativement plus favorable chez les jeunes issus de l'enseignement agricole (55%) que pour l'ensemble des sortants (42%).

Le groupe de spécialité « aménagement, paysager, parcs, jardins » qui représente près de 40% des sortants des classes terminales de lycées agricoles connaît un taux d'emploi significativement plus élevé qu'en moyenne (56% contre 46%). A l'issue d'une classe terminale, la part des sortants de niveau post baccalauréat est également plus élevée qu'en moyenne (44% contre 32%).

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête sur l'insertion professionnelle des lycéens franciliens s'appuie sur deux dispositifs nationaux :

- l'enquête postale d'insertion dans la Vie Active (IVA) pilotée par le Ministère de l'Éducation Nationale

- l'enquête postale sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole pilotée par le Ministère en charge de l'Agriculture.

Ces enquêtes portent sur la situation au 1^{er} février 2015 des lycéens sortis de formation initiale après une classe d'enseignement professionnel au cours ou à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

En 2015, le champ de l'enquête IVA a été modifié en Ile de France: il ne prend plus en compte les sortants des classes terminales technologiques. A l'inverse, les sortants de 1^{re} année de BTS ont été intégrés au champ de l'enquête. Cet ajout permet d'obtenir l'exhaustivité des sortants des classes intermédiaires ou terminales de formations professionnelles de lycées.

Les questionnaires des deux enquêtes sont extrêmement proches. Aussi, une démarche commune aux académies franciliennes, à la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRIAAF) et à la Région a été mise en place grâce à une convention régionale :

- sur un ensemble identique de formations : les classes intermédiaires et terminales de l'enseignement professionnel du niveau V bis au niveau III en lycées public et privé sous contrat ;

- sur la même catégorie d'anciens élèves : ceux qui sont sortis de formation initiale ; sont ainsi exclus du champ de l'analyse ceux qui déclarent poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage ;

- en prévoyant pour les non-répondants à l'enquête une relance téléphonique financée par la Région Île-de-France, ce qui permet d'obtenir un taux de réponse autorisant une exploitation régionale de l'enquête. Ainsi, en 2015, 52 788 franciliens ont été interrogés et 33 214 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (63%) permet de comparer de façon fiable les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région.

Un système de pondération permet de compenser les non réponses afin d'obtenir des données représentatives au niveau francilien. Les données présentées et analysées portent sur les effectifs pondérés.

Définitions

Emploi : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat initiative-emploi, emploi d'avenir). Les contrats non aidés comprennent tous les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats stables, appelés parfois par facilité « contrats à durée indéterminée » (CDI). Outre les titulaires de CDI au sens strict, les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un emploi stable. Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

Chômage : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut correspondre à une situation d'attente de contrat d'intérim).

Niveau CAP : sortants des classes terminales de CAP (88% de cette catégorie en 2015) ou de mention complémentaire de niveau 5 (12%).

Niveau Baccalauréat professionnel : sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel (98%), de mention complémentaire de niveau IV (1%) ou de brevet de métiers d'art (BMA, 1%).

Niveau BTS : sortants des classes terminales de BTS (95%), de diplôme de technicien supérieur (DTS, 2%), de diplôme de Conseiller en économie sociale et familiale (DCESF, 2%), de diplôme de métiers d'art (1%).

Pour information

La population des jeunes sortants se ventile comme suit : 9% sont des sortants de 1^{re} année de CAP ou de 2^{de} professionnelle, 11% d'une classe terminale de CAP, 7% d'une 1^{re} professionnelle, 41% sont issus de classes terminales de niveau baccalauréat, 8% d'une 1^{re} année de BTS et 24% d'une année terminale de BTS.

Cette analyse de l'enquête IVA 2015 a été menée par la DAPEP (Délégation Académique à la Prospective et à l'Évaluation des Performances du rectorat de Versailles). Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Île-de-France) et de la Région Île-de-France.

■ **Rédaction** : Séverine Rempp (Rectorat de Versailles - DAPEP) ■ **PAO** : Délégation Onisep Île-de-France ■ **Impression** : xxxxxxxx ■ **Diffusion** : Région Île-de-France
■ **Date de publication** : juin 2016